

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à rejoindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à rejoindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à rejoindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à rejoindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à joindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à joindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à joindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à joindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à joindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl

J'entreprends ma ville Dévoilement de l'avis sur l'entrepreneuriat jeunesse du Conseil jeunesse de Montréal

MONTRÉAL, le 21 mai 2015 - Les membres du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) ont procédé ce matin à la Maison Notman, devant les acteurs du milieu entrepreneurial, au dévoilement de leur plus récent avis intitulé « J'entreprends ma ville » traitant de l'entrepreneuriat jeunesse montréalais. Au cours de sa recherche, le CjM a pu observer l'évolution du milieu entrepreneurial, depuis quelques années, et les changements de l'offre de service accessible à la relève.

« En amorçant nos travaux, nous avons pour objectif d'établir un portrait de l'entrepreneuriat jeunesse et à la suite de cette étude, nous sommes en mesure de conclure qu'il existe des voies d'améliorations que la Ville peut emprunter afin que Montréal tire pleinement parti de son potentiel entrepreneurial. Cette réflexion sur les interventions de la Ville est d'autant plus importante que l'Indice entrepreneurial québécois 2015 de la Fondation de l'entrepreneurship indique qu'en milieu urbain, 20,9 % des jeunes ont l'intention de démarrer leur entreprise, mais que seuls 9,9 % d'entre eux entament des démarches. Il est donc capital de se questionner sur la manière de favoriser le passage à l'action des futurs entrepreneurs et de voir ce qui peut freiner leur ardeur », affirme le président du Conseil jeunesse de Montréal, Mountagha Sow.

Pour réaliser son étude, le CjM a interpellé de nombreux organismes et acteurs du milieu et a recueilli le point de vue d'entrepreneurs chevronnés, ce qui a permis d'établir une analyse de la situation entrepreneuriale de la relève montréalaise. *« Les recommandations concrètes de l'avis visant la création des mesures pour éliminer les obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs ont obtenu l'aval de plusieurs joueurs importants de l'entrepreneuriat montréalais, dont celui de Louis-Philippe Maurice, président et co-fondateur de Busbud, de Christian Bélair, président et cofondateur de l'accélérateur de projets Credo, de Sergio Escobar directeur de l'accélérateur de startups technologiques Founder Institute à Montréal et facilitateur mondial de Startup Weekend, du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec »,* poursuit Mountagha Sow.

« Je tiens à féliciter sincèrement l'ensemble des membres du Conseil jeunesse et leurs interlocuteurs qui ont participé à la préparation de cet avis. Le développement économique étant une priorité pour notre Administration, nous allons examiner avec une grande attention les recommandations qui y sont présentées et je m'engage personnellement à porter votre message afin de faciliter la concrétisation des ambitions de la nouvelle génération d'entrepreneurs montréalais », a affirmé Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la réforme administrative, de la jeunesse, de la Ville intelligente ainsi que des technologies de l'information.

Les recommandations

Le soutien à l'entrepreneuriat jeunesse montréalais ne relève pas uniquement de l'Administration municipale, mais également des organismes du milieu. Afin que davantage de démarches

entrepreneuriales se concrétisent, le CjM adresse 22 recommandations à l'Administration municipale et à ses partenaires, dont :

- la priorisation de l'entrepreneuriat jeunesse au sein de la prochaine stratégie de développement économique de Montréal;
- la mise sur pied d'un PRAM Relève entrepreneurial;
- l'action concertée des grappes métropolitaines pour la constitution de nouveaux incubateurs et accélérateurs;
- un appui à la recommandation du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) pour la création d'un Régime d'accès à l'entrepreneuriat (RAE);
- le décloisonnement de l'offre de service territoriale des CDEC-CLD (et des futures instances) afin que l'expertise thématique profite à l'ensemble de la relève et non seulement aux résidents du secteur de l'organisme d'aide;
- la création d'un crédit d'impôt au cédant lors du transfert d'une entreprise à un jeune entrepreneur par le solde de prix de vente;
- l'adhésion de la Ville au système PerLE/BizPal;
- la révision et la simplification des procédures administratives applicables aux entreprises.

« La jeunesse est en mesure d'offrir sa créativité, son leadership, son ingéniosité et elle désire entreprendre sa ville. Les acteurs du milieu trouveront dans cet avis, des outils et stratégies permettant à l'entrepreneuriat jeunesse de continuer à enrichir l'économie de notre métropole. Je les invite d'ailleurs à rejoindre le groupe d'échange Facebook (www.facebook.com/groups/jentreprends.ma.ville) que nous avons créé à l'occasion de ce dévoilement afin de continuer de faire émerger les idées, les préoccupations, les besoins pour la relève et s'assurer du développement de l'entrepreneuriat jeunesse », conclut Mountagha Sow.

Les personnes intéressées pourront consulter l'avis au www.bit.ly/avis_CjM.

À propos du Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur les questions relatives aux jeunes âgés de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale. Pour plus d'information sur les travaux et les activités du CjM, consultez le www.cjmtl.com.

SOURCE : Conseil jeunesse de Montréal

Renseignements :

Martin Crépeau, coordonnateur
Conseil jeunesse de Montréal
514-872-4801
martin.crepeau@ville.montreal.qc.ca
Twitter @cjmtl

Facebook/cjmtl